

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.017.528, un actif net de D : 1.014.915 et un bénéfice de la période de D : 9.783.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	<u>716 182</u>	<u>1 273 634</u>	<u>755 929</u>
Actions et droits rattachés		36	35	37
Obligations et valeurs assimilées		716 146	1 273 599	755 892
Placements monétaires et disponibilités		<u>301 151</u>	<u>304 100</u>	<u>195 092</u>
Placements monétaires	5	301 151	304 100	195 092
Créances d'exploitation	6	<u>195</u>	<u>41 949</u>	<u>3</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>1 017 528</u></u>	<u><u>1 619 683</u></u>	<u><u>951 024</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	2 096	3 628	2 333
Autres créditeurs divers	8	517	16 975	1 718
TOTAL PASSIF		<u><u>2 613</u></u>	<u><u>20 603</u></u>	<u><u>4 051</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	972 311	1 528 978	915 083
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		33 844	56 866	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 760	13 236	31 890
ACTIF NET		<u><u>1 014 915</u></u>	<u><u>1 599 080</u></u>	<u><u>946 973</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>1 017 528</u></u>	<u><u>1 619 683</u></u>	<u><u>951 024</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>9 442</u>	<u>17 400</u>	<u>58 060</u>
Revenus des actions		-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 442	17 400	58 060
Revenus des placements monétaires	11	<u>2 063</u>	<u>1 711</u>	<u>7 777</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 505	19 111	65 837
Charges de gestion des placements	12	(2 467)	(4 268)	(14 468)
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 038	14 843	51 369
Autres charges	13	(329)	(529)	(1 861)
Contribution Sociale de Solidarité		(50)	(50)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 659	14 264	49 308
Régularisation du résultat d'exploitation		101	(1 028)	(17 418)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 760	13 236	31 890
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(101)	1 028	17 418
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		775	1 598	(5 361)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		349	909	12 958
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 783	16 771	56 905

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 783	16 771	56 905
Résultat d'exploitation	8 659	14 264	49 308
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	775	1 598	(5 361)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	349	909	12 958
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	58 159	(225 912)	(918 153)
Souscriptions			
- Capital	191 908	42 337	102 760
- Régularisation des sommes non distribuables	110	33	4 091
- Régularisation des sommes distribuables	7 535	1 741	1 657
Rachats			
- Capital	(135 817)	(258 956)	(968 531)
- Régularisation des sommes non distribuables	(97)	(229)	(39 056)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 480)	(10 838)	(19 075)
VARIATION DE L'ACTIF NET	67 942	(209 141)	(861 249)
ACTIF NET			
En début de période	946 973	1 808 221	1 808 221
En fin de période	1 014 915	1 599 080	946 973
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	14 944	29 688	29 688
En fin de période	15 860	25 999	14 944
VALEUR LIQUIDATIVE	63,992	61,505	63,368
TAUX DE RENDEMENT	0,98%	0,98%	4,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021, à D : 716.182 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	36	0,00%
TPR	9	27	36	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		681 821	716 146	70,56%
Obligations des sociétés		243 634	252 151	24,84%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	90 000	94 610	9,32%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	20 000	20 537	2,02%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	20 000	20 174	1,99%
BTE 2010 B	600	30 000	30 754	3,03%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	90	5 103	5 140	0,51%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	19 200	20 178	1,99%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	543	31 831	32 430	3,20%
UIB 2011/1 TR B	500	27 500	28 328	2,79%
Obligations de l'Etat		1 689	1 780	0,18%
Emprunt national 2014-B	86	1 689	1 780	0,18%
Bons du Trésor Assimilables		436 498	462 215	45,54%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	101 005	9,95%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	66 869	6,59%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	143 390	14,13%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	95 902	9,45%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	55 049	5,42%
Total		681 848	716 182	70,57%
Pourcentage par rapport au total des actifs				70,38%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à D : 301.151 contre D : 304.100 au 31.03.2020, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
BTCT	100 000	93 236	97 799	9,64%
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021 - 7,2%	50 000	46 607	49 114	4,84%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021 - 7,15%	50 000	46 629	48 685	4,80%
Dépôt à vue		202 667	203 352	20,04%
Amen bank pasteur		202 667	203 352	20,04%
Total général		295 903	301 151	29,67%
Pourcentage par rapport au total des actifs				29,60%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à D : 195 contre D : 41.949 à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière			
journée	192	-	-
Ventes titres à encaisser	-	41 946	-
Autres	3	3	3
Total	195	41 949	3

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2021 à D : 2.096 contre D : 3.628 au 31.03.2020 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Montant HT	2 072	3 586	2 307
TVA	394	682	438
Total TTC	2 466	4 268	2 745
Retenue à la source	370	640	412
Net à payer	2 096	3 628	2 333

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2021 à D : 517 contre D : 16.975 au 31.03.2020, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	87	139	82
Retenues à la source à payer	370	640	412
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	16 113	1 014
TCL	10	33	11
Contribution sociale de solidarité	50	50	200
Total	517	16 975	1 718

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	915 083
Nombre de titres	14 944
Nombre d'actionnaires	421

Souscriptions réalisées

Montant	191 908
Nombre de titres émis	3 134
Nombre d'actionnaires nouveaux	10

Rachats effectués

Montant	(135 817)
Nombre de titres rachetés	(2 218)
Nombre d'actionnaires sortants	(19)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	775
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	349
Régularisation des sommes non distribuables	13

Capital au 31-03-2021

Montant	972 311
Nombre de titres	15 860
Nombre d'actionnaires	412

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 9.442, pour la période allant du 01.01 au 31.03.2021 contre D : 17.400 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	3 990	6 860	23 479
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts des BTA et emprunt national	5 452	10 540	34 580
TOTAL	9 442	17 400	58 060

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2021 à D : 2.063 contre D : 1.711 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020, il représente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2021 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	683	1 343	4 226
Intérêts des BTCT	1 380	368	3 551
TOTAL	2 063	1 711	7 777

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2021, à D : 2.467 contre D : 4.268 pour la même période de l'exercice 2020, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2021.

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Commission de gestion	2 467	4 268	14 468
TOTAL	2 467	4 268	14 468

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01.01 au 31.03.2021, à D : 329 contre D : 529 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Redevance CMF	247	427	1447
TCL	29	50	190
Autres	53	52	224
TOTAL	329	529	1 861

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1% TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.